



CHATEAUBOURG  
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°136

# le magazine

MAI 2019

**CULTURE**

## Le Jardin des Arts est de retour

**ET AUSSI...**

**WEEK-END FESTIF**  
P 5

**LE BUDGET MUNICIPAL**  
P 8-9

**PORTRAITS**  
P 16-17



## Sommaire

## EN DIRECT

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| Décisions du Conseil municipal | 3   |
| Actualités                     | 4/5 |
| Expression                     | 6/7 |

## FOCUS

|                     |     |
|---------------------|-----|
| Le budget municipal | 8/9 |
|---------------------|-----|

## PRÈS DE CHEZ VOUS

|                |       |
|----------------|-------|
| Sur le vif     | 10/11 |
| Vivre ensemble | 12/13 |

## DÉCOUVERTES

|                     |       |
|---------------------|-------|
| Culture et Histoire | 14/15 |
| Rencontres          | 16/17 |

## CARNET

|            |    |
|------------|----|
| État civil | 18 |
| Agenda     | 19 |

Le magazine - Mai 2019 - N°136  
Journal d'informations municipales -  
Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg /  
Saint-Melaine. Dépôt légal : Mai 2019

Directeur de publication : Teddy Régnier  
Co-directeur : Arnaud Dupuis - Suivi  
de rédaction et d'exécution : Shirley Piron  
Réalisation graphique : LRCG  
Impression : Les Hauts de Vilaine  
Rédaction : Jean-Louis Kernen, Shirley Piron,  
Coralie Renault - Photo de couverture :  
Pierre-Alexandre Rémy. Crédits photos :  
Mairie de Châteaubourg ; Nico  
M photographe ; Pierre Lepoutre,  
photographe professionnel à Châteaubourg  
(www.pierrelpoutre.com)

Mairie de Châteaubourg  
5 place de l'Hôtel de Ville  
BP 92156 - 35220 Châteaubourg  
Tél. : 02 99 00 31 47  
Fax : 02 99 00 80 65  
www.chateaubourg.fr

## Édito



Chers Castelbourgeoises et Castelbourgeois,

Comme chaque année nous avons voté les comptes administratifs et le budget de la commune. Vous retrouverez ainsi dans le dossier de ce magazine les chiffres clés et les grandes orientations. Le trésorier a salué la bonne gestion de la commune. À nouveau cette année, les taux d'impositions n'augmentent pas.

Mais quels sont les objectifs de ces votes ?

Les responsabilités d'un maire et de sa majorité peuvent se résumer de la façon suivante :

- 1) Assurer le meilleur service quotidien possible à l'ensemble de la population locale et ceci à moindre coût.
- 2) Assurer l'entretien du patrimoine de la commune : matériel, bâtiments, routes...
- 3) Assurer le développement harmonieux de la commune : amélioration des conditions de vie locales de l'ensemble de la population à court, moyen et long terme, via les dépenses d'investissement.
- 4) Dégager un résultat d'exploitation suffisant pour assurer le financement des investissements.

La gestion efficace des finances d'une ville est essentielle à la réussite à long terme. Financée à la fois par les contribuables locaux, par les dotations de l'État et au besoin par l'endettement, chaque collectivité territoriale est soumise en conséquence à des règles budgétaires strictes. Ces règles sont parfois difficiles à comprendre et nous mesurons les incompréhensions que vous pouvez avoir face à certains choix. Il est de notre devoir d'être pédagogues et de communiquer sur nos choix et nos contraintes budgétaires afin que vous puissiez mieux comprendre les réalités auxquelles nous sommes confrontés.

L'intérêt pour la chose publique, la participation à l'élaboration de la décision politique appartiennent à tous et à chacun. C'est l'essence même du système démocratique.

Alexis de Tocqueville, dans « De la démocratie en Amérique » écrivait ainsi :  
« C'est dans la commune que réside la force d'un peuple libre. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science : elles la mettent à la portée du peuple. Sans institutions communales une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de liberté... Ôtez la force et l'indépendance de la commune, vous n'y trouverez jamais que des administrés et point de citoyens. »

Dans cette dernière année de mandat nous nous efforcerons donc de vous donner envie de vous intéresser à la vie de votre commune et peut-être d'y participer un peu plus en assistant aux conseils municipaux, en devenant bénévole dans une association, en devenant élu au sein du conseil municipal, au sein du CCAS, ou au sein des conseils d'écoles.

Amicalement,

**TEDDY RÉGNIER**  
Maire

## EN DIRECT

## Décisions

Extraits des principales décisions du Conseil municipal  
du mois de mars

Retrouvez les comptes rendus  
complets sur le site  
[www.chateaubourg.fr](http://www.chateaubourg.fr)  
> Conseils municipaux

CULTURE  
COMMUNICATIONCANDIDATURE  
LABEL VILLAGE ÉTAPE

Ce label est attribué aux communes qui répondent aux critères de services à destination des usagers de la route. Il est attribué pour 5 ans, renouvelable, et permet de s'engager dans une démarche d'accueil de qualité et de développer l'économie, le tourisme, tout en valorisant les services, le commerce et le territoire. Suite à un diagnostic réalisé avec la Fédération Nationale qui gère le label, la mairie a été autorisée à candidater. Le Conseil municipal a validé le lancement de la candidature de la mairie, avec un dépôt de dossier au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Cette démarche associe les commerçants de la ville et les partenaires du territoire.

## INTERCOMMUNALITÉ

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES  
DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Les bibliothèques de Vitré Communauté ont travaillé à la formalisation d'un réseau à l'échelle du territoire, poursuivant plusieurs objectifs dont le développement de l'offre documentaire pour les lecteurs et l'élargissement des services. Des actions découleront de ce réseau, comme par exemple une carte unique, un programme d'animations culturelles, la mise en place d'un catalogue informatisé commun... Le Conseil municipal a approuvé la convention d'adhésion au réseau.



Le bâtiment voyageurs de la gare va accueillir des associations.

## URBANISME

## CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE

La commune est soumise à l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et à l'obligation de comptabiliser 20 % du parc de résidences principales en logements locatifs sociaux. En 2019, la part des logements sociaux à Châteaubourg représente 13,37 % des résidences principales. Bien que le taux de 20 % obligatoire ne soit pas atteint, il reste supérieur à la moyenne du département (8,3 %). Compte tenu de l'effort fourni sur les dernières périodes et la volonté de produire du logement locatif social, la commune n'a pas fait l'objet d'une mise en carence, mais il a été convenu un engagement sous la forme d'un contrat de mixité sociale à la demande de la commission nationale SRU. Ce contrat est un document de programmation qui permet de dresser la liste des actions engagées et à engager. Il institue un partenariat entre la commune, Vitré Communauté et l'État. Les engagements de ce contrat

portent sur la période 2017-2022. Le Conseil municipal a validé ce contrat.

## DÉVELOPPEMENT LOCAL

## BÂTIMENT DE LA GARE

Le bâtiment voyageurs de la gare n'est plus occupé depuis octobre 2017, date de retrait du bureau de vente TER. Consciente de la valeur patrimoniale du bâtiment, la commune souhaite lui retrouver de nouveaux usages et projette de le racheter à SNCF Mobilités. Dans l'attente de la vente et afin d'éviter que les locaux ne se dégradent, la commune souhaite occuper l'espace afin d'accueillir des associations. Pour ce faire, le Conseil a approuvé la convention d'occupation du domaine public ferroviaire, passée avec Gares et Connexions. Cette convention, d'une durée d'un an, est renouvelable une fois.

ANCIEN SITE THALÈS -  
PROJET D'IMPLANTATION

La mairie poursuit le projet de renouvellement urbain à vocation économique sur la friche de l'ancien site Thalès. L'établissement

Public Foncier de Bretagne (EPF) gère pour la commune les acquisitions et le portage des emprises de ce site. Vitré Communauté a lui aussi acheté une partie du bâtiment (atelier-relai B1) et a trouvé un acquéreur (DNS Events). Pour permettre à cette entreprise de s'installer, la commune et Vitré Communauté émettent le souhait que l'EPF Bretagne cède plusieurs emprises à DNS Events, pour une surface totale de 1 725 m<sup>2</sup>. Le Conseil municipal a validé cette revente.

## VIE ASSOCIATIVE

## SUBVENTIONS 2019

Après étude des dossiers de demandes de subventions par la commission Vie Associative, le Conseil municipal a validé les montants globaux suivants :

- Associations sportives : 31 590 €
- Associations culturelles : 21 520 €
- Associations amicales et divers : 3 210 €
- Associations scolaires et enfance-jeunesse : 3 940 €

# Actualités

La nouvelle gendarmerie

## UN OUTIL DE TRAVAIL TRÈS FONCTIONNEL

Au début du mois de juin, plus question de vous rendre rue de Paris, pour une démarche à la gendarmerie. Il faudra plutôt vous orienter au sud de la ville, du côté de la salle de La Clé des Champs !

Accès :  
rond-point de La Goulgatière, boulevard Laënnec puis à gauche au rond-point de La Bourlière.



Rue de La Bourlière : l'endroit est dégagé avec le clocher, au fond, en ligne de mire. Deux ronds-points plus loin, on accède à l'axe Rennes-Paris dans les deux sens. Cet emplacement a été retenu pour la nouvelle gendarmerie afin d'éviter notamment la circulation de la rue de Paris, lors des interventions rapides et pour faciliter aussi l'accès aux communes voisines.

« Il s'agit d'être en phase avec les nouvelles évolutions de la société du côté de la délinquance »

indique Nicolas Collet qui évoque un nouvel équipement fonctionnel réalisé avec des matériaux classiques. L'ancienne gendarmerie devenue vétuste sera transformée en logements dans le cadre de la nouvelle ZAC multisites.



Nouvelle gendarmerie : vers la fin des travaux.

### Ouverture en juin

« Les gendarmes ont hâte de déménager dans leur nouvel outil de travail bien situé par rapport au centre-ville et aux services de Châteaubourg » ajoute Nicolas mettant l'accent sur un emplacement tranquille à proximité de la crèche et du nouveau magasin de vente en circuit court. Dix logements neufs intègrent l'équipement : deux T3, cinq T4 et trois T5.

Coût de l'ensemble : 2,8 millions d'euros financés par la Ville et le Ministère de la Défense avec un million de subventions à la

clé. Un autofinancement est planifié sur 30 ans. Concrètement, il s'agit d'une opération blanche pour la commune : les loyers vont rembourser l'emprunt.

Les travaux achevés, les gendarmes vont étrenner leurs nouveaux locaux en juin tandis que l'inauguration est prévue pour cet automne 2019, une fois les travaux de voirie de la zone de la Bourlière réalisés. Une occasion de mettre l'accent sur un équipement structurant au service de la sécurité quotidienne.

La station d'épuration des Vergers de Châteaubourg

## VERS LA DISPARITION DES ODEURS CET ÉTÉ

Les odeurs gênaient les riverains. À la fin de l'été, ces désagréments auront disparu.

Le site est situé en pleine campagne, dans le secteur du Bas Breil, route de Servon-sur-Vilaine. C'est ici que la Société Les Vergers de Châteaubourg, du groupe Lactalis, a construit sa nouvelle station d'épuration pour éliminer les nuisances liées aux effluents provenant de l'usine et améliorer la qualité des rejets en Vilaine.

Concrètement, les deux lagunes existantes ont été remplacées par une station de boues activées dans deux bassins d'aération où elles sont oxygénées. Elles passent ensuite dans un clarificateur où elles se déposent au fond du bassin. L'eau ainsi épurée est rejetée dans La Vilaine après un prélèvement automatique quotidien, contrôlé en permanence par un opérateur de l'entreprise, le tout avec une surveillance de la DREAL, une police de l'eau qui veille au bon niveau des rejets.

### Les boues revalorisées en méthane

« Cet équipement accompagne l'évolution de l'entreprise et cette station attendue va surtout permettre de supprimer les



La nouvelle station d'épuration des Vergers : un équipement moderne avec une surveillance quotidienne.

nuisances olfactives pour les riverains, notamment aux Coteaux de Cheminel » indique Nicolas Collet - responsable Aménagement Travaux Urbanisme. « Les lagunes seront vidées progressivement jusqu'à cet été, une première sera détruite et la seconde conservée comme bassin de stockage en cas de panne ». Autre intérêt : les boues seront revalorisées en unité de méthanisation, ce qui supprime l'épandage des anciens rejets dans les champs. Les beaux jours arrivent et les mauvaises odeurs vont disparaître définitivement. Les riverains devraient apprécier !

## LA NOUVELLE STATION COMMUNALE EN 2021

La station communale actuelle - route de Servon-sur-Vilaine - sera déplacée à terme à proximité immédiate de la nouvelle station des Vergers grâce à une conduite de transfert. Une canalisation partira de la station - qui sera désaffectée - pour rejoindre la nouvelle avant un retour vers La Vilaine. Travaux prévus vers 2021.

## LES 21 ET 22 JUIN, C'EST À CHÂTEAUBOURG QUE ÇA SE PASSE !

À vos agendas, le week-end va être festif les 21 et 22 juin. Comme l'année dernière, un joli programme vous attend...

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin, à partir de 19h

Le centre-ville va vivre au rythme de la musique et il y en aura pour tous les goûts : danses et percussions africaines avec Saga-zic, chants avec Castel Mélodies, concerts avec l'Atelier G2C, danses et musique bretonnes avec La Nouzille, musiques actuelles avec le Conservatoire et la participation de groupes amateurs.

Cette année, le groupe La Gâpette va enflammer le parc Pasteur, pour un concert gratuit ! Leur musette n'roll décoiffe, avec des chansons festives, une instrumentation riche et des textes emplis d'émotion. Ils vous convient, le temps d'une soirée, autour de leur comptoir !

### COURSE CYCLISTE ET FEU D'ARTIFICE, Samedi 22 juin, à partir de 20h

Castel iminator revient ! Au-delà de l'épreuve cycliste, c'est un vrai spectacle qui vous attend. Le concept ? Une boucle restreinte en centre-ville et un coureur éliminé à chaque tour. Un format original qui promet une ambiance festive.



La soirée se poursuivra en musique avant le feu d'artifice, tiré au parc Bel Air, à 23h30.

**PRATIQUE** : événements gratuits. Restauration sur place.

# Expression

## PORTRAIT D'UN ÉLU

**Olivier Durand**, élu de la liste minoritaire *Avec Vous* !



Je suis né au Havre, en Normandie. Mes parents étaient ouvriers dans le secteur pétrochimique, très présent dans cette ville. Le bord de mer a été mon quotidien jusqu'à l'obtention de mon baccalauréat. J'ai ensuite rejoint les « Hauts de France » pour faire des études de communication et de marketing.

J'ai débuté ma carrière en pleine « bulle internet » en 2000, dans une agence web lilloise. Hélas, la bulle n'a pas fait long feu et en 2002, je débarque en Bretagne, d'abord dans la région de Saint-Aubin-du-Cormier.

En 2004, je m'installe à Châteaubourg et découvre une ville dynamique, de taille raisonnable. Les habitants sont très accueillants et donnent envie de participer à ce fourmillement d'activités, comme

un village finalement. J'intègre le club de tir à l'arc dont je serai ensuite le vice-président pendant 3 ans. C'est dans cette ville que j'ai la joie de voir naître mon fils en 2005 et ma fille en 2008.

Mes expériences professionnelles s'enchaînent, toujours dans le monde de la communication et du marketing où j'ai à cœur d'accompagner les salariés et les chefs d'entreprise. J'anime des formations pour développer leurs compétences. Aujourd'hui, je suis consultant et formateur indépendant, au service des entreprises du Grand Ouest. Les entreprises bretonnes ont beaucoup d'atouts à faire valoir.

En 2013, je rejoins l'équipe de Pablo Diaz pour les élections municipales de 2014, qui deviendra la liste « Avec Vous ! ».

Mon engagement au service de la communauté n'était pas « dans mes plans » mais j'ai estimé pouvoir m'investir encore plus dans la vie à Châteaubourg. J'ai souhaité porter avec mes co-listiers la démocratie participative : n'est-ce pas en étant acteur de la vie citoyenne que le « vivre ensemble » se révèle le plus harmonieux ? Aujourd'hui, je suis fier d'être conseiller municipal avec Pablo Diaz et Stéphane Citerne, et de participer à notre manière au développement de la ville.

## TRIBUNE POLITIQUE

### MAJORITÉ

Lors du débat d'orientation budgétaire en février, les élus de la majorité ont fait part de leur volonté d'étudier le déploiement de la vidéo-protection. Nous avons demandé au référent départemental de la gendarmerie de venir présenter ce dispositif lors du Conseil municipal du 7 mars.

Avant de demander aux services et à une commission de travailler sur le sujet, nous avons souhaité connaître l'orientation politique des élus sur ce sujet sensible.

La question posée était la suivante : *Souhaitez-vous étudier la mise en place de la vidéo-protection ?*

Un débat public et transparent était nécessaire afin que chacun puisse écouter les arguments pour et les arguments contre. Il ne s'agissait pas d'une validation technique mais d'une orientation politique. Le Conseil municipal était donc le lieu le plus approprié pour ce type de débat.

Après une heure d'échange, les élus de la majorité ont souhaité étudier ce dispositif. Il s'agit pour nous de sécuriser certains lieux comme la gare, le secteur Bel Air, les commerces du centre-ville, les équipements publics. Un groupe de travail va désormais étudier les différents dispositifs et leurs coûts pour prendre prochainement une décision dans le cadre du budget 2019.



Le vote des comptes administratifs aura une nouvelle fois été l'occasion de rappeler la bonne gestion de la commune avec une maîtrise des coûts de fonctionnement et une politique d'investissement soutenu avec une nouvelle gendarmerie, une maison de santé, un pôle enfance, la rénovation du centre-ville, ...

Enfin vous découvrirez à partir du 1<sup>er</sup> mai, la nouvelle exposition de Jardin des Arts. Notre volonté politique forte de soutenir la culture et plus particulièrement la sculpture est l'occasion de faire rayonner notre ville. Nous espérons que vous apprécierez cette année encore les créations des artistes retenus. Ce partenariat avec l'association Les Entrepreneurs Mécènes est une chance pour notre ville et pour nos enfants qui bénéficient d'interventions d'artistes dans chaque école de la ville. Bonne exposition 2019.

*Les élus de la majorité*

### LISTE MINORITAIRE

## Ensemble !

À l'occasion de la réception de l'ordre du jour du conseil municipal public du jeudi 7 mars 2019, nous avons été très surpris d'y découvrir en premier point, la présentation d'un projet de vidéoprotection par la gendarmerie suivie d'un vote de principe sur le projet. Nous avons écrit au maire le mail suivant le 4 mars 2019 afin d'obtenir des explications :

*« Monsieur le Maire,*

*Nous avons pris connaissance de l'ordre du jour du prochain conseil municipal du 7 mars. Quelle n'a pas été notre surprise d'y apprendre que le premier point portait sur la « présentation de la vidéosurveillance par la gendarmerie » suivi d'un vote de principe sur « le projet » par les élus.*

*Notre grand étonnement repose sur le fait que nous n'avons encore jamais abordé « ce projet » en commission alors qu'il s'agit d'un sujet multidimensionnel très complexe et sensible. Lors du DOB, nous avons pourtant déjà souligné la soudaineté de ce projet et l'absence totale de discussion préalable.*

*Et pourtant vous le mettez à la discussion et au vote (même de principe) en séance publique.*

*Nous pensons que pour pouvoir se positionner sereinement sur un tel sujet, il faut :*

- ▶ un accès à toute l'information,
- ▶ du temps et des échanges pour alimenter la réflexion de chacun
- ▶ éviter toute précipitation surtout un an avant les élections.

*C'est pourquoi un premier échange sur ce sujet, suite à une présentation de la gendarmerie, nous semble pertinent à trois conditions :*

- ▶ Que cela se fasse dans le cadre d'un conseil municipal privé;
- ▶ Qu'un débat ait lieu entre élus en l'absence de la gendarmerie suite à leur présentation et questions éventuelles;
- ▶ Qu'il n'y ait pas un vote de principe dans la foulée pour laisser le temps à chacun de mener sa réflexion et aux listes de discuter sur leur positionnement. [...]



### LISTE MINORITAIRE

## Pour une action citoyenne et participative

*Nous serons présents et prêts à discuter sur ce sujet si ces trois conditions sont réunies.*

*Restant à votre écoute, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées ».*

Le maire nous a répondu par mail le 5 mars 2019 que ce point de l'ordre du jour serait maintenu, les élus de la majorité ayant fait part de leur volonté d'étudier le déploiement de la vidéoprotection.

Les élus des listes minoritaires ont donc décidé de ne pas participer à la réunion de conseil du 7 mars 2019.

De fait, le jour du conseil municipal, le maire n'a pas réuni le quorum nécessaire avant un long moment et plusieurs appels téléphoniques aux membres absents de sa majorité.

Nous ne refusons jamais la réflexion nourrie par un sain débat, mais nous souhaitons le respect des élus minoritaires et de certaines étapes avant de nous exprimer sur un sujet que nous découvrons en séance sans en connaître ni les raisons ni les objectifs. De fait, le règlement intérieur du conseil municipal stipule que « toute affaire soumise au

conseil municipal doit être préalablement étudiée par une commission ». Le maire ne demande pas au préalable au conseil municipal s'il est d'accord pour qu'une commission travaille sur la construction d'une nouvelle salle de sport, ou d'un pont, ou sur la mise en place de divers projets. La majorité à sa propre politique. Elle fait certains choix, et c'est normal. Mais il faut les assumer. Nous pouvons en avoir d'autres, et c'est normal, et nous souhaitons l'exprimer de la manière qui nous convient.

*L'ensemble des élus minoritaire*



LE BUDGET MUNICIPAL

# Le point sur le budget 2018

Le compte administratif retrace l'ensemble des mouvements comptables réalisés par la Ville sur 2018. Approuvé au Conseil du 27 mars dernier, il présente une capacité d'autofinancement de 1,73 million d'euros.

## Capacité d'autofinancement

**245 €**  
par habitant

190 € en moyenne au niveau national.

## Dépenses d'équipement

**354 €**  
par habitant

317 € en moyenne au niveau national.

## Endettement

**720 €**  
par habitant

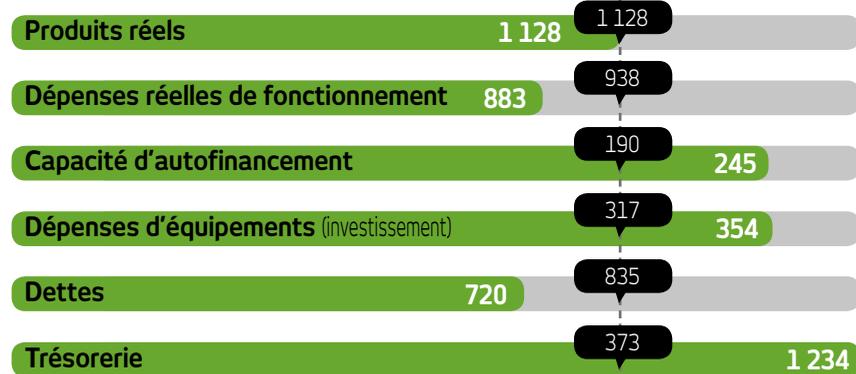
835 € en moyenne au niveau national.



L'exercice 2018 est marqué par un niveau de dépenses d'équipement important (2,4 millions d'euros) et notamment, au regard de la moyenne nationale : elles représentent 354 € par habitant à Châteaubourg, contre 317 € en moyenne au niveau national. Les principaux investissements réalisés en 2018 sont : les acquisitions foncières, le programme de voirie, la maison de l'enfance, l'accessibilité, la gendarmerie...

Ces dépenses sont réalisées sans augmentation d'impôts et sans avoir recours à un nouvel emprunt. L'endettement de la commune reste en deçà de la moyenne nationale avec un niveau de 720 € par habitant contre 835 € par habitant au niveau national.

## En € par habitant



« La situation financière de la collectivité 2018 reste saine. L'autofinancement net s'établit à 1 120 K€, soit 159 € par habitant. La moyenne nationale 2018 est de 108 €. Le niveau d'endettement réel baisse. Il est inférieur au niveau moyen national. Dans un contexte financier plus stabilisé, la collectivité a su maîtriser l'évolution de sa capacité d'autofinancement nette. En poursuivant cette démarche, elle restera en capacité d'investir de manière soutenue. »

Conclusion de Monsieur Creach, trésorier, direction générale des finances publiques à Vitry

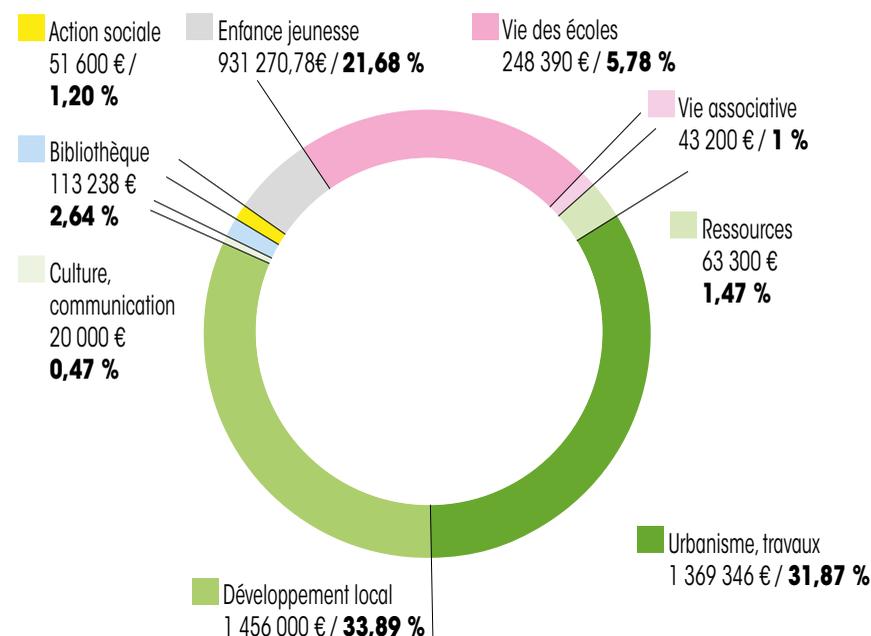
# Le budget prévisionnel 2019

Une bonne gestion au service du pouvoir d'achat des Castelbourgeois et d'un budget de près de 20 millions d'euros.

## Le déploiement d'investissements attrayants pour l'avenir

Les dépenses d'équipement inscrites dans ce budget s'élèvent à un montant global de 5,7 millions d'euros, dont 4,3 millions d'euros sont des inscriptions nouvelles.

Les nouvelles inscriptions budgétaires peuvent être ventilées comme suit :



Dans un contexte difficile pour les finances locales compte tenu de la baisse des dotations, le budget 2019 s'articule toujours autour de trois grands axes : la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de personnel, le développement d'un programme d'investissement fort, sans augmentation des taux de fiscalité..

## Limiter les dépenses de fonctionnement

De près de 20 millions d'euros, le budget de la commune est constitué pour moitié de dépenses de fonctionnement, dont 2,3 millions d'euros de charges à caractère général (fluides des bâtiments, assurances, entretien de la voirie, des bâtiments publics...) et de 3,6 millions d'euros de charges de personnel.

L'analyse et l'optimisation de ces dépenses de fonctionnement permet ainsi un maintien voire un accroissement de la capacité d'autofinancement de la commune

## Zoom

### À retenir pour les dépenses d'équipements 2019

- La restructuration du centre commercial Bel Air avec l'aménagement de la place (940 000 €), la rénovation du bâtiment commercial (72 000 €) et la création de deux nouvelles cellules (218 000 €)
- Aménagement et embellissement de la ville (148 200 €)
- Éclairage public (120 000 €)
- Voirie (354 000 €)
- Pôle Enfance (843 190 €)
- Écoles (242 890 €)
- Aire de jeux au parc Iffeldorf et rénovation de la piste BMX (85 000 €)

### Sans augmentation d'impôts

Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, et conformément aux engagements pris par la municipalité de ne pas alourdir la fiscalité des ménages, les taux d'imposition sont stables.

Il est à noter que ceux-ci restent en deçà du niveau moyen de la même strate.

| Indicateur        | Taux    | Moyenne des villes de même strate |
|-------------------|---------|-----------------------------------|
| Taxe d'habitation | 14,11 % | 16,03 %                           |
| Foncier bâti      | 13,65 % | 20,73 %                           |
| Foncier non bâti  | 42,45 % | 50,89 %                           |

# Sur le vif



**6 avril** **Retour de Boolycho** : les contributeurs réunis pour accueillir le singe Castelbourgeois, en présence de Christian Champin !



**19 mars** **Commémoration** du cessez-le-feu en Algérie.



**29 mars** **Castel Mélodie** : très beau succès pour les concerts annuels !



**31 mars** **Plateaux Chanson** : les amateurs de chanson française sont venus découvrir l'univers joué des artistes.



**7 avril** **Marché de Producteurs et de créateurs** : de beaux produits, du monde et même un rayon de soleil !



**11 avril** **Découverte des monuments miniatures** de Domagné, à l'occasion d'une sortie vélo avec l'Accueil de Loisirs.



**19 & 21 mars** **Moment de douceur pour les enfants du RIPAME**, à l'occasion d'une visite de la chèvrerie de Domagné.



**9 avril** **Rencontre avec l'auteur Sophie Lemp**, à la bibliothèque, dans le cadre du Prix Facile à Lire Bretagne.

# Vivre ensemble

## VIE SCOLAIRE

### COLLÈGE PIERRE-OLIVIER MALHERBE Faire réussir tous les élèves



Les élèves du collège se sont mobilisés lors de l'opération « Vaincre la Mucoviscidose ».

partie prenante de l'établissement et du groupe classe, sans oublier le futur citoyen.

« Nous nous donnons les moyens de faire réussir tous les élèves et chacun d'entre eux » poursuit le principal évoquant « un parcours réussi à Pierre-Olivier Malherbe » se construit à travers deux objectifs : l'obtention du DNB et la validation des connaissances et des compétences du socle ; le bon choix de son orientation.

#### Aide aux devoirs, English +...

« Il faut permettre à chaque élève d'exploiter au maximum les capacités qui sont les siennes » conclut le responsable de l'établissement, évoquant plusieurs dispositifs mis en place dès le CM2, avec notamment la préparation à l'accueil des nouveaux collégiens.

« Nous accompagnons les élèves en prenant en compte leurs particularités » indique Laurent Schutters, principal du collège Pierre-Olivier Malherbe, en évoquant la prise en compte de chaque jeune dans sa globalité : l'enfant avec son histoire, ses qualités et difficultés, l'élève

Au collège, l'accent est ensuite mis sur la différenciation pédagogique à travers l'aide aux devoirs, l'accompagnement des élèves à haut potentiel, les modules d'accompagnement personnalisé en français, mathématiques et histoire-géographie. Des groupes à effectif réduit sont mis en place en langues vivantes, à tous les niveaux, tandis que l'option English + est proposée sur le cycle IV (5°,4°,3°) dans le cadre d'une préparation à la section européenne ou internationale au lycée.

Côté orientation, outre la filière générale, l'établissement est attentif aux élèves qui font le choix de la voie professionnelle. Un parcours de réussite est ainsi organisé en quatrième avant des séquences d'observation des entreprises, en troisième. À noter aussi un dispositif « classe en entreprise » ainsi qu'une soirée des métiers, lors de cette dernière année au collège.

En savoir plus sur le blog du collège : [collegepomalherbe35.blogspot.com](http://collegepomalherbe35.blogspot.com)

Contacts : 02 99 00 38 50  
ce.0352448w@ac-rennes.fr

## ÉCOLE SAINT-JOSEPH

### Les élèves à l'heure internationale

« On ne parle pas la même langue mais on peut jouer à l'élastique ensemble. C'est le même jeu partout ! ».

Il s'agit de l'une des premières réactions des élèves de l'école Saint-Joseph qui ont vécu à l'heure internationale, du 11 au 15 mars 2019, en accueillant 19 camarades venant des écoles Galliard de Londres, Alba Plata d'Espagne et de Slupsk en Pologne.

#### Erasmus : une subvention de 20 000 €

Une sorte de jumelage avec trois pays à la fois ! Cet échange a été rendu possible grâce à Erasmus. « Nous avons beaucoup de chance de voir notre établissement retenu par l'Union européenne car il y a peu de projets élus ! » confie Mélissa Berger-Divet, la directrice, évoquant les possibilités qui en découlent. Grâce à une subvention de l'ordre de 20 000 €, il sera ainsi possible de programmer des échanges-retours, pour l'école, dans ces trois pays, en 2019-2020.

Ce séjour était placé sous l'égide des mathématiques avec un travail autour des différentes applications pédagogiques et des interventions des professeurs étrangers dans les classes. Une occasion de présenter, au passage, la pédagogie Montessori, pratiquée à l'école Saint-Joseph.

#### Des échanges pour parler anglais

« Les enfants ont eu l'occasion de découvrir de nouveaux camarades, en travaillant avec eux et en observant leurs différences culturelles. C'était surtout l'occasion de parler anglais, la langue de référence dans cet échange » poursuit la directrice qui souligne « une expérience enrichissante autour du bien-vivre ensemble ».

L'aspect culturel était aussi au programme avec une visite de Vitré et du Mont-Saint-Mi-



La délégation anglaise, à l'heure du retour, à l'aéroport de Dinard.

[www.saint-joseph-chateaubourg.fr/ecole-st-joseph](http://www.saint-joseph-chateaubourg.fr/ecole-st-joseph)  
Contact : 02 99 00 74 81

chel, avant la découverte de la gastronomie locale, lors d'une soirée Breizh Party, autour des galettes saucisses et des crêpes du pays. Cap désormais sur l'édition 2020, au Royaume-Uni, en Espagne et en Pologne. L'Europe commence dès l'école !

## VIE ASSOCIATIVE

### ENSEMBLE VOCAL SENZA MESURA

#### Cap sur le premier concert du 18 mai

Salle du Verger, Broons-sur-Vilaine, le jeudi 14 mars à 20h30. Les participants sont ponctuels, la répétition de l'ensemble vocal Senza Mesura commence sous la conduite d'Yvan Lorillier, le chef de chœur.

Senza Mesura, traduisez sans mesure, en latin. « Au Moyen-Âge, la partition ne comportait pas de barre de mesure et nous aimons aussi cette musique ancienne passionnément, sans mesure ! » confie avec humour Joëlle Haquet, la présidente de l'association créée en 2018. « J'avais envie de chanter, j'ai lancé le projet au forum des associations de septembre 2017 et le groupe s'est agrégé au fur et à mesure ».

Une première prestation à la Fête de la Musique 2018 de Châteaubourg et c'est parti. La formule séduit des participants du Val d'Isère, de Noyal, Acigné, Domloup et bien sûr Châteaubourg. Au répertoire : des chants polyphoniques du Moyen-Âge, de la Renaissance et de la période baroque. Le tout avec un travail par pupitre.



La répétition, sous la conduite d'Yvan.

#### Les deux premiers cours gratuits

« Nous sommes toujours à la recherche de choristes et aimerions avoir une vingtaine de participants » ajoute Yvan Lorillier, professeur diplômé du Conservatoire de Rennes, « L'activité est accessible à tous sans connaître le solfège et le chant. On travaille beaucoup autour de l'improvisation et de la mise en espace ». Tout ceci avec un objectif : préparer le premier concert de l'ensemble, qui se déroulera le samedi 18 mai, à Châteaubourg.

Une première qui s'annonce sous les meilleurs auspices « C'est un bon début. On prend du plaisir à chanter ensemble sous la conduite d'un chef de chœur très dynamique » conclut

Joëlle soucieuse de « proposer un répertoire accessible au grand public ». Cette musique vous séduit ? N'hésitez pas à franchir la porte de la salle du Verger. Les deux premiers cours sont gratuits !

#### Plus d'infos

[senzamesura@orange.fr](mailto:senzamesura@orange.fr) - 06 43 60 85 11

#### Premier concert

le 18 mai 2019, à 20h30,  
à la Maison Pour Tous, salle des mariages

## AMAPORTE DE CHÂTEAUBOURG

### Le bio, du producteur au consommateur

« Nous trouvons ici des légumes, des pommes, des produits laitiers, du pain, des galettes... Le tout à proximité, en bio et de saison. Le choix est intéressant. Depuis quatre ans, je viens ici acheter mes fruits, mes légumes et mes œufs pour la semaine. Et en plus c'est convivial ! » Laurence est convertie

aux circuits courts : tous les mercredis, elle rejoint la Maison du Gué pour garnir son cabas à provisions. Elle a souscrit un contrat pour un panier hebdomadaire de 12 € auprès d'AMAPorte, traduisez l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

« Les adhérents s'engagent pour un panier de 8 ou de 12 € toutes les semaines ou les quinze jours voire rien du tout car nous venons de lancer la formule du cabas souple où le client prend ce qu'il veut et vient quand il veut ! » indique Pascal Roinson, agriculteur bio à Domagné et président de l'AMAP créée en 2008.



Une partie des adhérents à la Maison du Gué, le 13 mars, autour de Pascal Roinson, premier à gauche.

#### En savoir plus

Vente tous les mercredis de 18h à 19h15  
à la Maison du Gué

Facebook : [AmapChateaubourg](https://www.facebook.com/AmapChateaubourg)  
Pascal Roinson : 06 84 38 25 72  
[amapporte@gmail.com](mailto:amapporte@gmail.com)

#### Un lien direct

Une quarantaine de familles apprécie cette formule sans intermédiaires. « Nous sommes dix producteurs au total et chaque semaine, trois agriculteurs sont présents à la Maison du Gué pour renseigner les adhérents » poursuit Pascal qui tient à assurer ce contact. « Il faut assurer un lien direct entre le producteur et le consommateur car les gens viennent ici pour trouver du bio et du frais ».

Vous ne trouverez pas de cèpes au mois de mars. L'AMAPorte c'est le retour à la réalité

locale loin des fraises surgelées chinoises ou marocaines. La meilleure façon de s'en rendre compte c'est encore de passer à la Maison du Gué, le mercredi !

# Culture

JARDIN DES ARTS 2019

## UNE 17<sup>ÈME</sup> ÉDITION ATTENDUE PAR LE PUBLIC

Déjà la belle saison ! C'est l'occasion de sortir pour venir apprécier Jardin des Arts, au Parc Ar Milin' et en ville.

- 1 - « Bragonium » de Daniele Bragoni.
- 2 - Nathalie Jouan, à gauche, et Gisèle Burel.
- 3 - « Échos au chaos » de Pierre-Alexandre Remy.
- 4 - « Conscience » d'Isabelle Garbil Fauve-Piot
- 5 - L'affiche 2019.



Quand Jardin des Arts ouvre ses portes en mai, Châteaubourg rime toujours avec beaux jours. Une saison idéale pour parcourir un parc de cinq hectares et admirer une bonne centaine d'essences d'arbres en pleine explosion du renouveau. C'est dans cet écrin de verdure que l'exposition d'art monumental libère toute son expression.

« Quand nous avons commencé en 2003, nous n'avions pas imaginé ce succès et cette longévité ! Au début, il s'agissait de faire vivre le parc et de l'ouvrir à la population de Châteaubourg. Ce sont les artistes eux-mêmes qui m'ont demandé de créer une association en 2004, pour donner une vitrine à l'art monumental » indique Gisèle Burel, présidente de l'association Les Entrepreneurs Mécènes depuis son lancement.

### 12 000 visiteurs en 2018

C'est une évidence, la mayonnaise a bien pris. Il suffit de mesurer l'affluence annuelle. « Le comptage est difficile car l'entrée est gratuite. Nous avons quand même consta-

té l'an passé que certains week-ends, le parc était noir de monde » ajoutent Gisèle Burel et Nathalie Jouan - chargée de communication - qui avancent le chiffre de 12 000 visiteurs environ. Une évaluation prudente qui laisse envisager un score largement atteint voire dépassé !

Même succès du côté des mécènes : « On a commencé à 11, nous en sommes à 25 avec une grande majorité d'entreprises locales ». C'est le nerf de la guerre : on ne le répétera jamais assez. Ce spon-

soring active plusieurs leviers : l'aide financière, la délégation gratuite d'un salarié ou la fourniture de matériaux. Davantage de budget, c'est aussi une aide renforcée pour les six écoles qui bénéficient de l'opération (lire notre encadré).

### Place à l'imagination

Et cette édition 2019, que nous réserve-t-elle ? Pas de thème particulier mais une explosion créative à travers la bonne trentaine d'œuvres présentées par les six ar-

tistes. Julien Allègre évoque un temps révolu avec ses Hommes Fossiles, Nicolas-Vassili Barbé nous interroge sur notre rapport au monde avec son *Petit Homme sous socle* tandis qu'Élodie Boutry sera à la fois *Plus près des étoiles* et de l'eau de La Vilaine ! Daniele Bragoni nous entraîne vers le bonheur à travers *Bragonium*, Isabelle Garbil Fauve-Piot nous invite à vibrer à travers sa *Conscience de l'être* tandis que Pierre-Alexandre Remy nous interpelle sur le rapport avec l'espace avec *Échos au chaos*.

### La Ville s'implique...

La Ville de Châteaubourg s'associe à l'événement en invitant deux artistes, avec sept œuvres exposées dans la cité. Ce sera le cas d'Élodie Boutry (voir ci-contre) qui présente notamment une réalisation dans le parc Pasteur sans oublier la création sur l'eau d'un nénuphar géant au parc Ar Milin'. Pierre-Alexandre Remy assure également le montage de ses œuvres monumentales sur place. Après la visite du parc Ar Milin', il suffit de poursuivre son périple vers les parcs Bel Air et Pasteur, la grande passerelle, la Cour des Artistes et le site de la mairie pour admirer toutes les pièces de cette expo 2019.

### ... et le public se mobilise

La manifestation a conquis les cœurs. « L'expérience *Boolycho* lancée par la mairie montre que les habitants se sont bien impliqués car ils ont adhéré à l'achat participatif de 15 000 €, à travers des dons de tous montants, à partir d'un euro » conclut Gisèle Burel qui ne cache pas aussi qu'un des plus grands succès « a été d'entraîner la commune de Châteaubourg dans ce projet *Jardin des Arts* ». Une convergence réussie pour rendre l'art accessible à tout le monde. Alors n'hésitez pas à venir : c'est ouvert tous les jours et c'est gratuit !



### Arts plastiques : six écoles aidées par Les Entrepreneurs Mécènes

Un véritable projet pédagogique est construit avec six écoles primaires du secteur : Charles de Gaulle, Le Plessis et Saint-Joseph de Châteaubourg, Saint-Joseph de Marpiré, l'école publique de Saint-Didier et la classe Les Ulis du collège Saint-Joseph de Châteaubourg. Trois artistes interviennent dans les classes avec une véritable progression pédagogique pour les 120 à 150 enfants concernés. Une initiative originale pour sensibiliser les élèves à l'art... avec des enfants qui conduisent ensuite leurs parents à l'expo !



### Zoom sur... Élodie Boutry

Cette jeune artiste investit véritablement le territoire : en plus de ses deux œuvres visibles à Châteaubourg, Élodie Boutry expose au Centre d'Art Les 3 CHA, à Châteaugiron. Son installation artistique Archipel sera visible au sein de la chapelle du 4 mai au 7 juillet. Des temps forts ponctueront cette présence et ce nouveau partenariat entre les villes de Châteaubourg et Châteaugiron !

Informations sur [www.les3cha.fr](http://www.les3cha.fr)

### Pratique

Jardin des Arts - Parc Ar Milin' Tous les jours : entrée libre et gratuite jusqu'à minuit.

Contact : 02 99 00 30 91 [www.lesentreprenurmecenes.fr](http://www.lesentreprenurmecenes.fr) et page Facebook, Instagram et Twitter : [jardindesarts35](https://www.instagram.com/jardindesarts35)

CANDIDATURE VILLAGE ÉTAPE



## UN LABEL POUR L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME



Attribué à des communes proches des grands axes routiers nationaux, le label Village Étape permet une visibilité sur la route grâce à des panneaux indiquant des commerces et services afin d'inciter les usagers de la route à s'arrêter faire une pause. Le label est une alternative aux aires de services et de repos traditionnelles proposées par le Ministère en charge des routes. Les communes labellisées pour une période de 5 ans doivent respecter une charte qualité rigoureuse. En contrepartie, des retombées économiques et touristiques sont espérées sur le territoire.

Soucieuse de voir se développer la commune, la mairie a lancé la démarche de labellisation, après que la Fédération Française des Villages Étapes ait confirmé son potentiel de labellisation. Le dossier de candidature est en cours, et associe les commerçants locaux et les partenaires territoriaux. Il sera déposé en juillet. Il faudra patienter ensuite quelques mois avant de savoir si Châteaubourg obtient le label...

# Rencontres

## ENTREPRISE

### FROMAPAC PRÉPARE VOTRE PLATEAU DE FROMAGES

Découper des fromages en meules pour les conditionner prêts à la vente, en libre accès au rayon coupe. Cette idée toute simple assure le succès de Fromapac depuis 1995.



« Nos produits sont référencés partout »

- 1 - Cyril Tusch, à gauche, et François L'Homel.
- 2 - L'usine Fromapac sur la ZA des Rouyardières.
- 3 - La matière première avec les meules de fromage.
- 4 - La découpe.
- 5 - La ligne d'assemblage.
- 6 - « L'Atelier de Châteaubourg » : le plateau qui monte !



Vieux Pané, Saint Albray, Fol Épi... Vous avez certainement rencontré ces grands classiques des fromages français dans les linéaires frais de votre supermarché. Vous ignorez peut-être que ces marques commerciales du groupe Savencia Fromage & Dairy conditionnent leurs produits à Châteaubourg.

Tout commence en 1995 quand Gérard Kauffmann, ancien acheteur dans la grande distribution, identifie un créneau précis : de nombreux fromages ont besoin d'être fraîchement découpés et reconditionnés avant l'arrivée en magasin. Entre l'unité de fabrication d'origine et le rayon fromagerie, en somme.

#### Une nouvelle usine en 2001

Le concept Fromapac est né. Il se concrétise

avec une première unité à proximité du site Sojasun. En 2001, l'entreprise construit une nouvelle usine, sur la zone d'activités des Rouyardières, dans le Parc d'Activités des Portes de Bretagne, à proximité de Gruel Fayer, du relais routier et donc de la voie express. Un emplacement très accessible aux poids lourds dans leurs navettes quotidiennes : d'un côté la livraison des meules de fromage et de l'autre l'expédition des produits frais découpés, emballés, étiquetés en portions de 150 à 300 grammes.

« Monsieur Kauffmann a monté sa société qui s'est lancée dans la découpe pour la grande distribution avant de céder son entreprise au groupe Savencia » indique François L'Homel, le directeur de l'usine, précisant que Savencia totalise 20 000 salariés dans le monde. Un groupe solide du monde fromager inscrit dans

la trilogie Bongrain-Bel-Besnier.

#### 5 000 tonnes par an

Un atout certes pour Fromapac qui affiche une belle production. « Nous découpons et vendons 5 000 tonnes de fromages par an » ajoute le directeur précisant que la matière première vient surtout de l'Hexagone et des Pays-Bas. « Nous recevons des meules de trois à trente kilos, le tout décliné notamment à travers une centaine de fromages différents de la France » poursuit Cyril Tusch, directeur commercial, pour souligner la variété proposée à la clientèle. « Nous sommes présents partout, dans toutes les grandes surfaces, avec une dominante Système U, Leclerc et Intermarché pour l'ouest ».

L'activité est très soutenue. « La fraîche-dé-



## PORTRAIT : MARIE-CLAUDE LEGENDRE

### « IL Y A UN FORT POTENTIEL DE DONNEURS DE SANG SUR CHÂTEAUBOURG »

« Mon papa était donneur de sang. Pour moi c'est donc tout naturel de continuer car, on le sait tous, ce geste peut sauver des vies ». Marie-Claude Legendre s'inscrit doublement dans cette solidarité car elle est également salariée de l'EFS - l'Établissement Français du Sang - de Rennes, depuis 1987. Une fonction qui lui permet de connaître avec précision les besoins actuels. Et ils sont nombreux !

vele impulsion aux statistiques en constituant une association locale voire en s'associant avec une autre structure.

#### Pourquoi ne pas se mettre avec Vitré ?

Dans l'attente, les nouveaux donneurs peuvent se manifester auprès de l'EFS ou se présenter à la prochaine collecte. Les principales conditions ? Avoir déjà entre 18 et 70 ans et peser au moins 50 kilos. D'ailleurs pour savoir, avec précision, si vous êtes éligible au don de sang, il suffit d'effectuer le test rapide en allant sur le site clair et structuré indiqué dans l'encadré.

Les grandes idées généreuses se concrétisent d'abord au niveau local. Après les attentats de 2015, les Français ont fait preuve d'une grande solidarité. Mais les besoins demeurent. Il faut

donc fidéliser les donneurs et surtout en trouver des nouveaux. Demain nous pouvons tous être concernés de près ou de loin. Alors participer à la prochaine collecte voire à la création de la nouvelle association ? Pourquoi pas ?

**En savoir plus :** [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)  
**Contact EFS Rennes :** 02 99 54 42 22

Les bénévoles intéressés par la création d'une association locale peuvent contacter Marie-Claude Legendre au 06 72 01 77 44.

**Prochaine collecte le 18 juillet,** à La Clé des Champs.

#### Fin d'année : l'explosion des effectifs

Cette rigueur se retrouve au niveau de la sécurité au travail. « La sécurité fait partie des priorités chez Savencia » ajoute le directeur évoquant la conformité des équipements, le rangement des ateliers, les audits, le tout pour éviter que l'incident ne conduise à l'accident. Une démarche appréciée par les 80 salariés qui commencent à faire partie de l'histoire de la jeune entreprise. « En 2018, un intéressement a été mis en place, avec les partenaires sociaux pour fidéliser nos salariés ».

Cet effectif régulier explose en fin d'année. Fromapac doit alors faire appel à l'intérim pour recruter 150 personnes entre le 20 novembre et le 20 décembre. Pas toujours facile dans un secteur du quasi plein emploi « On a du mal à trouver du personnel car c'est très ponctuel. À cette période notre effectif est multiplié par trois » conclut François L'Homel.

Avec peut-être des perspectives qui se profilent à l'horizon du côté des assiettes fromagères car si le marché global du fromage est important mais relativement stable, la fenêtre de croissance pourrait venir de l'Atelier de Châteaubourg !

coupe représente 90 % de notre volume de production ». Le tiercé gagnant des ventes ? En tête, le Brie, devant les assiettes fromagères suivies des fromages d'Auvergne comme le Saint Nectaire.

Les 10 % restants grignotent progressivement des parts de l'ensemble. « Nous développons une activité saisonnière avec les plateaux de fin d'année » poursuit François L'Homel évoquant les deux produits proposés avec tout d'abord une gamme pour la grande distribution. Il s'agit notamment des « Reflets de France » pour Carrefour et la version « Nos régions ont du talent » destinée à Leclerc.

#### La gamme « Atelier de Châteaubourg »

N'oublions pas l'autre production locale avec la marque « Atelier de Châteaubourg », une gamme d'assiettes fromagères créée en 2012.

# État civil

## JUSQU'À MI-AVRIL

### NAISSANCES

**Kleeia BABIN**, née le 30 décembre 2018  
**Clément GIROD**, né le 8 janvier 2019  
**Thomas DERMAN**, né le 15 janvier 2019  
**Lise BOUSSARD**, née le 25 janvier 2019  
**Alexis HANY**, né le 1<sup>er</sup> février 2019  
**Juliette FOUGERAIS**, née le 5 février 2019  
**Lucas MOREAUX**, né le 5 février 2019  
**Mathieu BRETEAU**, né le 17 février 2019  
**Agathe PANCHER**, née le 23 février 2019  
**Oumar CISSE**, né le 26 février 2019  
**Victoire COLOBER**, née le 26 février 2019  
**Ayden SADAN**, né le 6 mars 2019  
**Timéo LAMBERT**, né le 7 mars 2019  
**Lian BARBEDET**, né le 8 mars 2019

**Baptiste ACCARION**, né le 10 mars 2019  
**Mila PENELET**, née le 14 mars 2019

### DÉCÈS

**Joseph CROYAL**, 89 ans, le 24 janvier 2019 à Vitré  
**Rolande RAMAGE veuve TUFFEU**, 86 ans, le 15 février 2019 à Châteaubourg  
**Rachel BAZIN épouse RABUSSIÈRE**, 48 ans, le 10 mars 2019 à Rennes  
**Gabrielle MONNIER veuve ESNAULT**, 94 ans, le 15 mars 2019 à Châteaubourg  
**Aline SOUVESTRE veuve BLIN**, 93 ans, le 23 mars 2019 à Châteaubourg  
**Joseph ESNAULT**, 90 ans, le 30 mars 2019 à Châteaubourg

**Christine DAVID épouse GUILAUMÉ**, Les élus ainsi que l'ensemble des services municipaux tiennent ici à rendre hommage à Christine Guilaumé, décédée le 26 mars.

Christine est entrée au service de la collectivité il y a plus de 20 ans et a notamment rempli les missions d'AT-SEM à l'école Le Plessis. Toutes celles et ceux qui l'ont connue se souviendront de son extraordinaire énergie, de son contact chaleureux avec les familles et de l'émerveillement toujours renouvelé qu'elle manifestait dans son travail à l'adresse des enfants. Tous se souviendront du si beau sourire de cette précieuse collaboratrice, à la personnalité généreuse. Pensées et soutien à ses proches.

# Agenda

## MAI

**MERCREDI 8 MAI**  
**UNC Broons, Châteaubourg et Saint-Melaine**  
 Cérémonies commémoratives  
 Monuments aux Morts

**LUNDI 13 MAI**

**ACAM**  
 Conférence  
 Maison Pour Tous

**SAMEDI 18 MAI**  
**Senza Mesura**  
 Concert. Maison Pour Tous

**DIMANCHE 19 MAI**  
**Équicastel Rando**  
 Rallye équestre  
 Complexe sportif du Prieuré

**SAMEDI 25 MAI**  
**Hand-ball Club**  
 Green ball  
 Complexe sportif du Prieuré

**Entraide**  
 Portes ouvertes  
 Local de la Goulgatière

## JUIN

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN**  
**Association des Castelbourgeois Volants**  
 Tournoi de badminton  
 L'Envolée

**CFC**  
 Assemblée générale  
 Salle Henri Grouès

**MERCREDI 12 JUIN**  
**Castel Loisirs et Sports**  
 Assemblée générale  
 Maison Pour Tous

**DIMANCHE 16 JUIN**  
**École Saint-Joseph**  
 Kermesse. École

**VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 JUIN**

**Week-end festif !**

**SAMEDI 29 JUIN**  
**APE des écoles publiques**  
 Fête des écoles  
 École Charles de Gaulle

**Étoile Cinéma**  
 Ciné plein-air  
 Complexe sportif du Prieuré

**DIMANCHE 30 JUIN**  
**Les Amis de Sainte Marie**  
 Loto. La Clé des Champs

## COMMERCES LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



### AGENCE ANNE DÉCO

06 14 40 68 90 / [anne.ronsin@gmail.com](mailto:anne.ronsin@gmail.com) - Facebook : Agence Anne Déco

Forte de son expérience de vingt ans en tant que décoratrice d'intérieur, **Anne Ronsin** a créé son entreprise de peinture et de décoration en juillet 2018. Diplômée d'un CAP peintre-applicateur de revêtements, elle intervient dans vos « petits » chantiers de peinture et papier peint, ainsi que de revêtement de sols

(moquette). Du conseil à la réalisation finale, cette passionnée de déco, s'investit pleinement dans vos projets en s'adaptant à vos goûts ! À noter, vous pourrez prochainement avoir un aperçu du rendu des travaux grâce à un logiciel de conception 3D.



### DF ÉVÈNEMENT

06 73 57 14 14 / [www.df-evenement.fr](http://www.df-evenement.fr) - Facebook : @FlorianDelaunayDF

Passionné depuis son plus jeune âge par le milieu de l'événementiel et notamment par la musique, **Florian Delaunay** a créé son entreprise spécialisée dans la sonorisation, l'éclairage et la décoration lumineuse. Il intervient auprès de particuliers, d'entreprises, ou encore d'associations et propose une solution clé en

main, de l'installation au démontage, afin de vous laisser pleinement profiter de votre événement (anniversaire, mariage, séminaire, inauguration, repas annuel...). Son objectif ? Faire de votre soirée un moment inoubliable, grâce à du matériel professionnel et une sélection musicale permettant d'assurer l'ambiance !



### L'INSTANT FERMIER

9 RUE JOSEPH CUGNOT / 06 19 56 18 28 / 06 36 56 69 22 - [www.linstantfermier.fr](http://www.linstantfermier.fr)

Un magasin de produits fermiers a récemment ouvert ses portes à côté de la nouvelle gendarmerie. **Laurence Muller** et **Cyrille Renaudin**, anciens salariés du milieu agricole, soutiennent l'agriculture locale en mettant en valeur le savoir-faire des producteurs et artisans, tout en facilitant la vie des consommateurs qui peuvent profiter d'un choix varié de

produits fermiers réunis au même endroit. Fruits et légumes de saison, boucherie, rayon crèmerie, mais aussi pains paysans, épicerie, produits secs, glaces fermières, boissons... Des produits issus d'une agriculture raisonnée, responsable ou biologique.

Horaires : du mardi au vendredi : 9h30-13h30 et 15h-19h et le samedi de 9h à 18h.

**Journée Citoyenne**  
**SAMEDI 25 MAI** de 9h à 12h  
**Nettoyons la commune !**

### C'est quoi ?

Il s'agit d'une matinée de grand nettoyage de la commune qui se veut avant tout conviviale, pour permettre la rencontre des habitants. Chaque personne, citoyen volontaire, y est la bienvenue... Le rendez-vous a lieu à 9h sous le kiosque près de la mairie. Des groupes sont formés et partent vers les lieux de nettoyage. Au retour vers 12h, un buffet rassemble les participants.

### Vous voulez vous inscrire ?

Faites-vous connaître auprès du service Vie Associative et Citoyenneté, en laissant nom, prénom, adresse, mail et numéro de téléphone.

**Contact :** [d.himene@chateaubourg.fr](mailto:d.himene@chateaubourg.fr)  
 06 45 14 63 28 / accueil Maison Pour Tous

**MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET DE CRÉATEURS**  
**VENDREDI 14 JUIN**  
 DE 16H À 20H, PARKING DU GUÉ

Afin de promouvoir les circuits courts et faire connaître les initiatives locales, la mairie organise son édition estivale du marché de producteurs & créateurs !

Produits et créations locales : il y en aura pour tous les goûts.

**Et aussi : animation culinaire et ambiance musicale.**

**Pratique :** restauration sur place.

### MATINÉE DÉCOUVERTE DES ASSOCIATIONS

**SAMEDI 15 JUIN**

Enfant, jeune, adulte, vous êtes indécis sur le choix du sport ou du loisir que vous souhaitez pratiquer la saison prochaine ? Les associations vous accueillent lors de cette matinée pour vous renseigner et vous faire découvrir leurs activités.

**Retrouvez le programme complet sur [www.chateaubourg.fr](http://www.chateaubourg.fr)**

**Contact :** Didier Himène - 06 45 14 63 28  
[d.himene@chateaubourg.fr](mailto:d.himene@chateaubourg.fr)



## WEEK-END FESTIF #2 !

### VENDREDI 21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

À partir de 19h, dans le centre-ville  
Scènes : musiques actuelles, percussions  
et danses africaines, ensemble vocal,  
conservatoire, musique traditionnelle...

À NOTER ! **Concert de La Gâpette !**  
Scène du parc Pasteur, à 21h

### SAMEDI 22 JUIN CASTEL'IMINATOR & FEU D'ARTIFICE

Course cycliste, mêlant sport & spectacle !  
À partir de 20h, dans le centre-ville  
Puis feu d'artifice, à partir de 23h30,  
parc Bel Air

**Programme complet**  
sur [www.chateaubourg.fr](http://www.chateaubourg.fr)

**Pratique** : restauration  
sur place !

## Contact

### Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville  
BP 92156 - 35220 Châteaubourg  
02 99 00 31 47 - Fax : 02 99 00 80 65  
[mairie@chateaubourg.fr](mailto:mairie@chateaubourg.fr)

Horaires :  
du lundi au jeudi,  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
le vendredi, de 9h à 19h.

### Bibliothèque

Rue des Tours Carrées  
35220 Châteaubourg  
02 99 62 31 41  
[bibliotheque@chateaubourg.fr](mailto:bibliotheque@chateaubourg.fr)

Horaires : le mardi de 15h à 19h,  
le mercredi de 10h30 à 12h30  
et de 15h à 19h,  
le vendredi de 15h à 19h,  
le samedi de 10h à 13h.

### Maison Pour Tous

9 rue Louis Pasteur  
35220 Châteaubourg  
02 99 00 75 18  
[accueil.mpt@chateaubourg.fr](mailto:accueil.mpt@chateaubourg.fr)

Horaires : le lundi de 9h à 10h30,  
du mardi au jeudi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h30, le vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
et le samedi de 10h30 à 12h30.

[www.chateaubourg.fr](http://www.chateaubourg.fr)



[www.facebook.com/chateaubourg](https://www.facebook.com/chateaubourg)